

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
0491132207

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 AVRIL 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME VÉRONIQUE MIQUELLY**

**OBJET : Remise du "Prix CD 13" aux étudiants de l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence - Édition 2019-2020.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône s'est engagé dans une politique volontariste en matière de formation, d'éducation et d'emploi afin de faire de son territoire, un territoire ambitieux et attractif. Selon la convention cadre 2019-2022 (délibération n° 105 du 27/06/2019) passée entre les établissements, le Conseil départemental remet deux prix aux étudiants lauréats de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence.

Les récompenses, un « Prix Meilleur mémoire en lien avec la décentralisation, les politiques locales et le développement des territoires » d'un montant de 300 €, un « Prix Major du parcours Politique culturelle et mécénat » d'un montant de 300 €, prennent la forme d'un versement aux personnes physiques dénommées ci-après.

Les lauréats de la première édition du « Prix CD13 » sont les suivants :

- Monsieur Eliot TORRES obtient le prix du meilleur mémoire en lien avec la décentralisation, les politiques locales et le développement des territoires. 300 € lui seront versés pour récompenser ses travaux sur « les carences de l'aménagement sportif marseillais : origines, enjeux, perspectives ».
- Madame Amélie CARPENTIER obtient le prix du major du parcours politique culturelle et mécénat. 300 € lui seront versés pour récompenser la meilleure moyenne obtenue.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

**FICHE TECHNIQUE**

ORGANISME DEMANDEUR	Institut d'Etudes Politiques, d'Aix en Provence 25, rue Gaston de Saporta 13100 Aix en Provence
REPRESENTANT	Directeur : M. Rostane MEHDI
MONTANT SOLLICITE	Montant sollicité : 600 €      Montant proposé : 600 €
EVENEMENT	Récompenses des Etudiants de l'IEP d'Aix-en-Provence
MESURE	Enseignement Supérieur, Recherche, attractivité du territoire
RESUME	<p>Attribution du montant des récompenses à chacune des personnes lauréates suivante :</p> <p>Le Prix récompensant le meilleur mémoire en lien avec la décentralisation, les politiques locales et le développement des territoires d'un montant de 300 € sera versé à Monsieur Eliot TORRES, pour récompenser son mémoire « Les carences de l'aménagement sportif marseillais : origines, enjeux, perspectives »</p> <p>Le Prix major du parcours Politique culturelle et mécénat d'un montant de 300 € sera versé à Madame Amélie CARPENTIER pour récompenser la meilleure moyenne obtenue.</p>

## Plan de financement prévisionnel 2019-2020

DEPENSES		RECETTES	
Détail	Montant (€)	Origine	Montant (€)
Monsieur Eliot TORRES	300	Conseil départemental	600
Madame Amélie CARPENTIER	300		

<b>TOTAL</b>	<b>600</b>	<b>TOTAL</b>	<b>600</b>
--------------	------------	--------------	------------

Demande de financement auprès du Conseil départemental : 600 €(soit 100%)